

## 1<sup>er</sup> semestre 2023 :

L'AFL conforte son modèle avec un bilan et des résultats très solides et tient sa promesse auprès de ses collectivités membres avec la poursuite de la hausse de ses crédits à des conditions compétitives

A l'issue des réunions du Conseil de Surveillance de l'Agence France Locale et du Conseil d'Administration de l'Agence France Locale – Société Territoriale, réunis le 25 septembre 2023, Sacha Briand, Président du Conseil de Surveillance de l'AFL et Yves Millardet, Président du Directoire saluent « un premier semestre record en termes de résultats notamment portés par une production de crédit deux fois plus importante que l'an dernier à la même période ».

### Le Groupe AFL présente des résultats en forte progression :

- **Le meilleur résultat brut d'exploitation enregistré par le Groupe AFL sur un semestre depuis sa création.**
- **Un résultat net consolidé qui a doublé par rapport au premier semestre 2022 ;**
- **Une marge nette d'intérêts en hausse de 69% par rapport au premier semestre 2022**
- **Forte augmentation de la production de crédits à 525M d'euros**
- **Stabilité du ratio de solvabilité à hauteur de 15%**

### Les chiffres clés des résultats consolidés au 30 juin 2023 :

Collectivités locales membres :  
**650**

Capital promis : **274** millions  
d'euros

Ressources levées sur les marchés  
au 1<sup>er</sup> semestre : **1 711** millions  
d'euros

Salariés en CDI : **36**

Marge nette d'intérêt :  
**12 940K€** (+69% vs 30 juin 2022)

Résultat brut d'exploitation :  
**3 868K€** (+63% vs 30 juin 2022)

Résultat net après impôts :  
**2 840K€** (+103% vs 30 juin 2022)

Coefficient d'exploitation :  
**68,2%**

Ratio de solvabilité : **15,0%**



## Un développement rapide qui s'appuie notamment sur la hausse de la production de crédits

### **La base de membres poursuit sa croissance**

Au cours du premier semestre 2023, le Groupe AFL poursuit un développement soutenu avec l'adhésion de 51 nouvelles collectivités locales membres, portant ainsi le total des membres à 650 collectivités au 30 juin 2023.

Au 30 juin 2023, les membres du Groupe AFL comprennent 6 régions, 12 départements, 493 communes et 139 EPCI dont 14 métropoles et 29 syndicats.

### **Une production de crédits record sur le premier semestre**

Après une production de crédits aux collectivités membres record en 2022, la dynamique se poursuit au premier semestre 2023 pour atteindre 525 millions d'euros, soit plus du double de celle réalisée au premier semestre 2022. Cette tendance traduit la compétitivité des conditions de crédits offertes par l'AFL dans un contexte où les dépenses d'investissement des collectivités locales restent dynamiques.

### **Un refinancement caractérisé par l'émission de dettes à long terme**

Au premier semestre 2023, le Groupe AFL a levé 1,7 milliard d'euros, soit plus de 80% du programme d'emprunt prévu pour 2023, à une marge moyenne pondérée de 49,8 points de base au-dessus de la courbe des Obligations Assimilables du Trésor (OAT) et une durée de vie moyenne de 9,3 années permettant ainsi un très bon adossement du bilan. Ce montant a été réalisé avec un mix d'émissions syndiquées, dont pour la première fois une émission à 15 ans de 500 millions d'euros et des placements privés libellés en Euro et en devises.

## Une trajectoire vertueuse qui se traduit par des résultats financiers en forte progression

Au premier semestre 2023, la marge nette d'intérêts du Groupe AFL **progressive de 69% par rapport au premier semestre 2022 à 12 940K€**, soit plus de 80% de la marge nette d'intérêt enregistrée pour l'année 2022. Avec des charges d'exploitation et des dotations aux amortissements maîtrisées à 8 311K€ au 30 juin 2023 contre 7 192K€ au 30 juin 2022, **le résultat brut d'exploitation s'établit à 3 868K€, soit une augmentation de 63%** par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2022 et **le meilleur résultat enregistré par le Groupe AFL sur un semestre depuis sa création.**



Cette nouvelle progression des résultats financiers du Groupe AFL s'explique par trois éléments :

- L'accroissement régulier et rapide de l'encours de crédits aux collectivités locales,
- Une forte hausse du rendement des actifs en remplacement des fonds propres, liée à la hausse des taux directeurs de la Banque centrale européenne,
- Une réduction du coût de portage de la réserve de liquidité.

« Le Groupe AFL démontre ainsi la force de son modèle d'affaires capable de maintenir une offre très compétitive de crédits à ses membres dans un nouvel environnement économique caractérisé par un changement drastique des politiques monétaires conduites par la Banque centrale européenne » confirme Yves Millardet, Président du Directoire de l'AFL.

Comme chaque année, le Groupe AFL a par ailleurs généré des plus-values de cessions par la gestion de son portefeuille de liquidité, s'élevant à 450K€ au premier semestre 2023.

Le coût du risque relatif aux dépréciations ex-ante pour pertes attendues sur les actifs du Groupe AFL représente une charge de 71K€, en diminution par rapport au premier semestre 2022, où elles s'élevaient à 392K€. Cette réduction provient d'une part, d'une évolution favorable des hypothèses retenues pour la construction des scénarii macro-économiques par classe d'actifs, afin de prendre en compte une stabilisation de l'environnement géostratégique et macro-économique, et d'autre part, de la très grande qualité du portefeuille de crédits.

Après imputation du coût du risque et des charges d'impôt, **le résultat net a plus que doublé par rapport au premier semestre 2022 puisqu'il s'élève à 2 840K€, contre 1 397K€ (+ 103%).**

***Focus : un modèle qui performe dans un contexte de tensions sur les marchés***

« Dans un environnement marqué par la guerre aux frontières de l'Europe, la pression sur les budgets publics liée aux investissements de la transition écologique auxquelles s'ajoute le changement drastique de la politique monétaire des banques centrales, le Groupe AFL a démontré sa forte capacité à performer dans ce nouvel environnement. Il a ainsi poursuivi ses activités d'émissions et de crédits dans les meilleures conditions afin de répondre au mieux aux besoins des collectivités. C'est ce qui a fait sa force sur ce premier semestre » affirme Sacha Briand, Président du Conseil de surveillance de l'AFL.

Une structure financière très robuste qui permet au Groupe AFL de poursuivre sa croissance rapide



Le Groupe AFL dispose d'une structure financière très robuste comme le démontrent les ratios de fonds propres et de liquidité au 30 juin 2023, qui lui donnent des marges de manœuvre importantes pour accompagner ses collectivités membres dans le financement de leurs dépenses d'investissement, au moment où elles doivent faire face à l'impact de l'inflation sur leurs budgets de fonctionnement et où elles sont en première ligne pour porter la transition énergétique et climatique dans les territoires.

- Le ratio de solvabilité CET1 (en consolidé) s'établit à 15,0%, contre 15,57% au 31 décembre 2022 ;
- Le ratio de levier (CRR2), calculé selon la méthodologie applicable aux établissements de crédit publics de développement, est de 7,76%, contre 7,81% au 31 décembre 2022 ;
- Le ratio LCR s'établit à 4 960%, contre 500% au 31 décembre 2022, et souligne le niveau très confortable du portefeuille de liquidité du Groupe AFL, qui lui permet de pouvoir faire face à l'ensemble de ses besoins pendant près de 12 mois sans avoir recours au marché ;
- Le ratio de liquidité interne à 12 mois, NCRR, s'élève à 107%, soit un niveau conforme à la politique de liquidité de l'AFL qui établit une limite basse à 80% et une limite haute à 125%.

Cette solidité a été une nouvelle fois reconnue par les agences de notation, Standard & Poor's le 24 mai 2023 et Moody's le 1<sup>er</sup> juin 2023, qui ont réaffirmé les notations financières à long terme et à court terme de l'AFL à respectivement AA- et Aa3 (Perspective stable) et A-1+ et P-1.

- Les activités du Groupe AFL s'accompagnent d'un très faible coût du risque, intrinsèque à son modèle d'établissement de crédit public de développement, à sa gestion prudente et à l'excellente solvabilité des collectivités locales. Au 30 juin 2023, le coût du risque s'élève à 71K€ pour un stock de provisions de 1 352K€ contre 1 267K€ au 30 juin 2022, soit un taux de provisionnement de 1,7 point de base des encours.
- Le statut d'établissement de crédit public de développement de l'AFL lui permet de remplir pleinement sa mission de politique publique tournée vers l'intérêt général et constitue ainsi un outil adapté à la disposition des collectivités locales pour financer les transitions énergétiques et climatiques.

## Evènements post-clôture et prévisions

- Depuis le 30 juin 2023, plus de 70 nouvelles collectivités locales ont voté leur adhésion au Groupe AFL, portant ainsi le nombre de nouveaux



adhérents à plus de 120 depuis le début de l'année, soit davantage que pour l'ensemble de l'année 2022.

- Le Conseil d'administration de l'AFL-ST a ouvert la 37<sup>ème</sup> augmentation de capital le 25 septembre 2023.
- La production de crédit progresse à un rythme soutenu et s'élève à 735 millions d'euros à date.

*Le Directoire de l'AFL a arrêté les comptes semestriels de l'AFL pour le premier semestre 2023, le 11 septembre 2023. Le Conseil de Surveillance de l'AFL, réuni sous la présidence de Monsieur Sacha Briand le 25 septembre 2023, a examiné favorablement les comptes semestriels de l'AFL.*

*Le Conseil d'Administration de l'AFL-ST, la Société Territoriale, réuni sous la Présidence de Madame Marie Ducamin le 25 septembre 2023, a arrêté les comptes semestriels consolidés du Groupe AFL.*

*Les procédures d'examen limité sur les comptes sociaux et consolidés semestriels condensés, relatifs à la période du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023, ont été effectuées par les commissaires aux comptes dont les rapports sont disponibles : à l'adresse suivante :*

*<http://www.agence-france-locale.fr>*

*Ce communiqué contient certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que le Groupe AFL estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes, en particulier lié aux effets de la guerre en Ukraine et de la crise économique qui en résulte, pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations.*

L'information financière du Groupe AFL pour le premier semestre est composée du présent communiqué complété du rapport disponible sur le site :  
<https://www.agence-france-locale.fr/actualite/1er-semestre-2023-afl-conforter-son-modele-avec-un-bilan-et-des-resultats-tres-solides-et-tient-sa-promesse-aupres-de-ses-collectivites-membres-avec-la-poursuite-de-la-hausse-de-ses-credits-a-des-co/>

## A propos de l'Agence France Locale

**« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».**

« En créant la première banque que nous détenons et pilotons à 100%, nous, collectivités locales françaises, avons posé un acte politique fort en faveur de la décentralisation. Notre établissement, l'Agence France Locale, n'est pas un établissement financier comme les autres. Créé par et pour les collectivités, il agit pour le monde local, pour renforcer notre liberté, notre capacité à développer des projets et notre responsabilité d'acteurs publics. Sa culture de la prudence nous préserve des dangers de la complexité et la richesse de sa gouvernance, des dérives liées aux conflits d'intérêt. L'objectif fondamental : offrir un accès à la ressource au monde local, dans les meilleures conditions et en toute transparence. Les principes de solidarité et d'équité nous guident. Convaincus qu'ensemble on va plus loin, nous avons souhaité un établissement agile, qui s'adresse à toutes les collectivités, aux plus importantes régions comme aux plus petites communes. Nous concevons le profit comme un moyen d'optimiser la dépense publique, non comme une fin. À travers l'AFL, nous soutenons un monde local engagé pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux. L'AFL renforce notre pouvoir d'agir : mener des projets sur nos territoires, pour aujourd'hui comme pour demain, au service



### Contact presse

Matthieu BIERCE – Chargé des relations presse  
Matthieu.bierce@afl-banque.fr – 06 38 45 88 60



### Contacts investisseurs

Romain Netter – Directeur financement à moyen et long terme  
[romain.netter@afl-banque.fr](mailto:romain.netter@afl-banque.fr)

des habitants. Nous sommes fiers d'avoir une banque qui affiche un développement à notre image, toujours plus responsable et plus durable. Nous sommes l'Agence France Locale. »

Plus d'informations sur [www.afl-banque.fr](http://www.afl-banque.fr)



---

Contact presse  
Matthieu BIERCE – Chargé des relations presse  
Matthieu.bierce@afl-banque.fr – 06 38 45 88 60



---

Contacts investisseurs  
Romain Netter – Directeur financement à moyen et long terme  
[romain.netter@afl-banque.fr](mailto:romain.netter@afl-banque.fr)